

UN JARDIN D'EXPÉRIENCES POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE PARIS

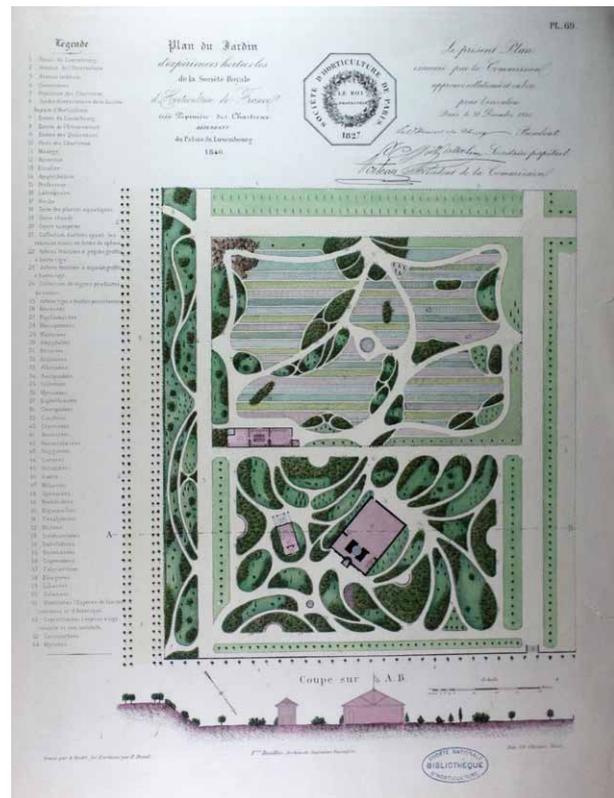
Par Daniel Lejeune

Les ressources de la bibliothèque de la SNHF sont inépuisables. La construction de l'actuel Hôtel de l'Horticulture avait nécessité un déménagement temporaire mais total en direction d'un immeuble que nous possédions alors à Versailles, rue Borgnis-Desbordes. On dit qu'un déménagement vaut un incendie, beaucoup de papiers ont alors été détruits, de nombreux ouvrages en surnombre ont été « désherbés » et quelques récupérations « de sauvegarde » furent sans doute à déplorer à la marge.

Pourtant, notre bibliothécaire retrouve chaque jour des trésors d'émerveillement. Ce fut le cas d'une collection de lettres autographes du XIX^e siècle. Ce fut aussi le cas d'un plan gravé et coloré du paysagiste François Duvergier-Chasseloup (1801-1887), l'un des membres fondateurs de la Société d'horticulture de Paris.

Si nous regardons avec attention le plan de François Duvergier-Chasseloup, peut-être la seule page rescapée d'un portefeuille en deux volumes *Les parcs et jardins*, publié chez l'auteur en 1871, nous voyons qu'il représente le projet du jardin d'expériences que la Société Royale d'Horticulture de Paris mit en œuvre en 1840, grâce à la générosité d'un grand serviteur de l'état, pétri de passion horticole : le duc Elie Decazes (1780-1860).

Ancien ministre de Louis XVIII, membre fondateur de la société, le duc était surtout Grand Référéndaire de la Chambre des pairs et, à ce titre, gestionnaire du domaine du Luxembourg où Hardy s'adonnait sous sa protection bienveillante à la culture et à la sélection de rosiers, ainsi qu'à l'enseignement de la culture et de la taille fruitière.



PLAN GRAVÉ ET COLORÉ DU PAYSAGISTE FRANÇOIS DUVILLERS-CHASSELOUP RETROUVÉ DANS LES ARCHIVES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SNHF - © D.R.

— PROTESTATIONS CONTRE L'ÉLITISME —

La Société avait prévu, dès 1827, l'existence d'un jardin d'essais mais n'avait jamais trouvé les conditions financières de sa réalisation. En 1840, il était temps d'agir car certaines voix commençaient à se faire entendre pour protester contre l'élitisme et l'éloignement du terrain de la minorité dirigeante. Cette contestation aboutira d'ailleurs sans plus attendre, à la création d'une seconde société, le Cercle des Conférences Horticoles. Connu ensuite sous le nom de Société Nationale d'horticulture de la Seine, il se fera remarquer par son dynamisme ainsi que par son professionnalisme soutenu par de riches expositions. Voici d'ailleurs, pêché dans la *Revue Horticole* de l'époque¹ et en termes rien moins que fleuris, un aperçu de l'ambiance :

« La Société n'a pas de jardin, et ses membres influents se sont toujours opposés à ce qu'elle en ait un. La Société

1 *Revue Horticole* 1840 p 293.

a bien promis en s'établissant, ses statuts en font foi, qu'elle aurait un jardin. Plusieurs fois, depuis 12 ans qu'elle existe, on lui a demandé de tenir sa promesse ; mais la partie influente de la Société s'y est toujours refusée, sous prétexte qu'elle n'était pas assez riche pour suffire à l'entretien d'un jardin. La Société se trouve donc divisée en deux camps : dans l'un, on fait consister le maintien de la Société en ce qu'elle a beaucoup d'argent en coffre ; dans l'autre, on le fait consister dans son utilité, dans les progrès qu'elle fera faire à l'horticulture par des expériences suivies avec soin, et dont les résultats seraient reçus avec confiance par les amateurs et les cultivateurs qui n'ont pas le temps ou les facultés nécessaires pour les entreprendre convenablement.

Dans le premier parti sont les orateurs, en minorité numérique, mais dont la voix puissante l'emporte sur le nombre ; dans le second, où est la majorité numérique, sont presque tous les cultivateurs qui sentent bien que leurs adversaires ne soutiennent qu'une cause d'argent... qui tient la Société dans un état stationnaire presque absolu... »

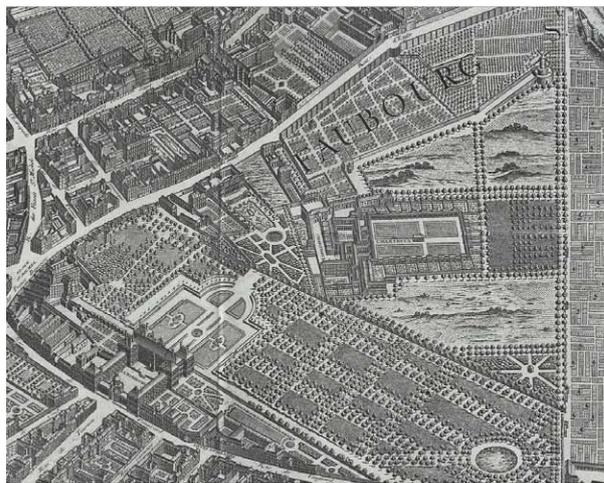
— AFFLUENCES DE DONS —

Elie Decazes propose donc de mettre à disposition de la Société Royale, un terrain de 28,33 ares assez peu utilisé par Hardy et situé sur l'ancien domaine des pépinières du monastère des Chartreux, démantelé à la Révolution.

Une commission de trois membres est très vite constituée pour mettre en œuvre le projet, financé par une aide du ministère de l'Agriculture, une contribution royale et une souscription parmi 56 membres de la Société, dont Vilmorin, Cels et Berlèse. En cas de nécessité, la Société s'engage à mobiliser des fonds propres à concurrence de 600 F par an.

Les apports et dons affluent : Audot et Berlèse rapportent des semences d'Italie, pas toutes de grande valeur, hélas ; Vilmorin, Jamain, Soulange-Bodin donnent des plantes vivantes...

Très vite, de nombreuses expériences et observations sont menées pour trancher de l'identité ou de la valeur des diverses nouveautés. Les premières concernées sont les légumes, avec une attention toute particulière pour les succédanés éventuels de la pomme de terre, que le Mildiou



LE PLAN DIT « DE TURGOT » © D.R.

commence à compromettre : Ulluco, Aracacha, Arachide, Patates douces...

— UN JARDIN DISPARU —

L'aventure de ce jardin d'expériences, dont nous avons toujours regretté la disparition, s'acheva dix-huit années plus tard, alors que l'Etat et la Ville de Paris réaménageaient la capitale à grands coups de percements Haussmanniens. Le parc du palais du Luxembourg fut redéfini dans ses contours, agrémenté de massifs paysagers à la manière de Barillet-Deschamps. L'avenue de l'Observatoire fut remaniée et de l'ancien domaine des Chartreux, ne laissa aucune trace. La société chercha un terrain de remplacement à louer, mais sans succès. L'affaire fut finalement abandonnée devant un autre problème plus urgent : trouver un nouveau siège pour la Société devenue Impériale et Centrale, la rue Taranne² étant à son tour rayée de la carte parisienne.

Voici les propos tenus par Pierre Duchartre lors de l'Assemblée générale de 1858 :

« Un plan dont l'exécution ne peut se faire longtemps attendre doit enlever ce terrain à sa destination actuelle et vous met dès lors dans la nécessité de transporter ailleurs le champ de vos cultures et de vos essais. Aussi le Conseil d'administration s'est-il préoccupé vivement

² Hôtel (siège) de la société royale d'horticulture.

de la solution à donner à cette question importante et le choix d'un emplacement convenable pour le jardin à créer dans un avenir plus ou moins prochain a-t-il été, dans son sein, l'objet de nombreuses discussions. Mais, d'un autre côté,... la Société s'est ému du danger qu'il pouvait y avoir à mener de front deux affaires aussi graves, aussi onéreuses que la création d'un jardin digne de vous et la construction d'un hôtel assez spacieux pour devenir le siège définitif de votre puissante et nombreuse compagnie.

Aussi, dès le 13 août, sur la proposition d'un de ses membres, a-t-il décidé qu'il cesserait de s'occuper de la première de ces questions temporairement et jusqu'à ce que la seconde, relative au logement de la Société, ait reçu une pleine et entière solution. »

— UN PROJET DOUTEUX —

Nous vous proposons pour fixer les idées un extrait du plan de Paris, dit « de Turgot », élaboré dans les années 1730, sur lequel on identifie parfaitement la position du monastère des Chartreux, et une reproduction du plan de Duvillers-Chasseloup (cf. en début d'article) approuvé et

contresigné de Poiteau, directeur du jardin, d'Héricart de Thury, président et de Bailly de Merlieux, secrétaire.

On notera une évidente filiation graphique entre le projet de Duvillers³ et le style développé par Gabriel Thouin dans son traité « Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins ».

Des considérations de coût, mais aussi d'échelle, rendent à notre avis douteux que le projet ait été respecté.

³ Duvillers-Chasseloup a travaillé en 1854-55 pour le banquier Jacques Laffitte lorsque ce dernier, pressé par des soucis financiers, dut lotir la majeure partie de son domaine et qu'il fallut recomposer les abords du château. Il travailla également à la même époque pour Salomon de Rothschild, après le saccage de sa propriété en 1848.